



## Actualités du SEVF...



La fatigue se fait sentir de plus en plus grandement à l'approche de la fin de l'année scolaire... Les représentantes et représentants du SEVF le comprennent très bien lors des diverses communications avec les membres.

Plusieurs dossiers sont encore traités par le SEVF en cette fin d'année : la nouvelle tâche enseignante qui sera en application dès 2022-2023, les consultations pour la prochaine négociation nationale (dont les résultats seront donnés au Conseil de délégués du mois de juin), les affectations pour la prochaine année scolaire, etc.

Bref, oui, il n'y a pas beaucoup de place pour le repos, mais on ne désespère pas : on voit poindre *le soleil* au bout du tunnel !

## Affectations 2022-2023

Les personnes présentes au Conseil de délégués du 3 mai dernier ont reçu les informations pertinentes en lien avec les affectations pour 2022-2023. Elles ont notamment eu des explications sur la préparation de **la séance d'affectations qui a eu lieu le vendredi 6 mai 2022**. De plus, les personnes déléguées ont reçu plusieurs documents dont les listes d'ancienneté par établissement.

Pour les affectations du 6 mai dernier, plusieurs postes vacants étaient disponibles pour la douzaine d'enseignantes et d'enseignants en surplus. Ce qui a fait en sorte qu'**aucun membre du SEVF ne s'est retrouvé en disponibilité**, chacune et chacun ayant pu choisir un poste dans un nouvel établissement.

Toujours en lien avec les affectations, la période pour faire des **demandes de mouvement volontaire** ou des **échanges de « poste à poste »** est maintenant ouverte. À ce sujet, vous pouvez relire le courriel que le SEVF vous a fait parvenir le 5 mai dernier.

Précisons tout de même ici que **les dates limites sont les suivantes : 3 juin à 16h pour les mouvements volontaires et 12 août pour les « poste à poste »**.

D'ailleurs, pour les mouvements volontaires, il faut toujours se rappeler que les demandes peuvent être faites même s'il n'y a aucun poste vacant à l'endroit où vous souhaitez aller (car on ne peut prévoir tous les mouvements de personnel... ce qui pourrait faire en sorte que, finalement, un poste sera vacant à l'école où vous désirez travailler).

## C ondition féminine



Une brève présentation a été faite par les représentantes du comité de la condition féminine du SEVF lors du CD du 3 mai. Cette présentation faisait suite à un Réseau auquel elles avaient participé au niveau de notre Centrale, la CSQ.

Lors de ce réseau, il a été notamment question de divers points en matière d'**équité salariale** mais aussi de **violence conjugale**. Au niveau de ce dernier sujet, une **pétition** a été lancée pour demander à nos élu-e-s politiques d'octroyer 10 jours de congé rémunérés pour les victimes de violence conjugale.

Vous avez sûrement déjà signé cette pétition qui a été rendue disponible grâce à une publication sur la page du groupe Facebook *Le SEVF en action* le 10 mai dernier. Au sein de cette même publication, vous aurez également accès à un **site Internet** qui sert de trousse d'accompagnement pour les entreprises, les syndicats et les membres du personnel en matière de violence conjugale.

## D ossiers pédagogiques

**Libérations pour les épreuves obligatoires :** Pour le primaire et le secondaire, le personnel enseignant a encore droit à de la **libération pour la correction de ces épreuves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ainsi que de 2<sup>e</sup> année du secondaire**. Au niveau du primaire, les derniers gains de la convention collective font en sorte qu'il y aura une journée et demie de libération pour la 4<sup>e</sup> année et deux jours pour la 6<sup>e</sup> année. Pour la 2<sup>e</sup> secondaire, la libération demeure inchangée à une demi-journée par groupe d'élèves. À noter que le personnel enseignant qui œuvre au sein d'une classe multiâges a aussi droit à ces libérations.

**Volet « parental » au préscolaire :** malgré le fait qu'elles et qu'ils soient débordés par le travail, les enseignantes et les enseignants du préscolaire savent à quel point ce volet peut être important.

Le SEVF et notre Fédération, la FSE-CSQ, continuent leurs **représentations pour une meilleure reconnaissance en lien avec ce volet** car, tant et aussi longtemps qu'on n'accordera pas du temps au personnel enseignant pour effectuer cette partie de tâche particulière, nous ne réglerons pas cette problématique.

**Journées « portes ouvertes » au préscolaire** : au cours des dernières semaines, le SEVF a poursuivi ses représentations au niveau de l'imposition d'un moment commun pour de telles journées, et ce, au niveau de tous les établissements faisant partie de notre centre de services scolaire (CSS). Si les Services éducatifs de notre CSS a rappelé que des journées « portes ouvertes » pour le préscolaire avaient été adoptées dans le *Plan d'engagement vers la réussite* (axe 3, orientation 10), les Ressources humaines ont confirmé au SEVF (suite à un questionnement syndical) que **les directions d'établissements devaient reconnaître du temps dans la tâche des enseignantes et des enseignants pour le travail effectué à ce niveau**. À noter que le CSS a imposé un moment commun pour ces « portes ouvertes » mais **le choix des activités prévues lors de telles journées appartient à chacune des écoles**.

## **D**ossiers relations du travail

**Cadre de référence Conciliation famille-travail** : le 22 février dernier, notre CSS publiait et officialisait son Cadre de référence. Notre syndicat fera les représentations nécessaires et posera des questions relativement à l'application de certains éléments inclus dans ce document. Le Cadre de référence donne notamment des « balises » pour le **télétravail lors des journées pédagogiques et lors des journées « tempête »**.

De plus, le SEVF continue à faire ses représentations concernant **les 30 minutes de moins en activités de formation et d'éveil pour le préscolaire** et concernant aussi **l'ajout de ressources enseignantes pour les groupes difficiles en milieux favorisés**. Rappelons ici que les sommes disponibles pour ce dernier point (ajout de ressources enseignantes) peuvent faire en sorte de créer 14 ou 15 nouveaux postes temps plein pour nos membres.

Au sujet des **lecteurs de CO2**, le SEVF continue ses discussions avec la Direction du Service des ressources matérielles. Lors du dernier CD, les personnes déléguées ont pu avoir un « visuel » concernant la bonne manière d'installer ces lecteurs (image tirée d'un document du Ministère).

## E

### Enquête INSPQ

Il a été annoncé, au dernier CD, que cette **Enquête avait été prolongée jusqu'à la fin mai**. Nous vous rappelons que c'est l'Institut national de la santé publique (INSPQ) qui mène cette enquête mais que cette dernière pourrait même servir en ce qui concerne de futures revendications du personnel enseignant, notamment lors des négociations. [Ce sondage sur la santé psychologique en milieu scolaire est d'une durée approximative de 30 à 45 minutes \(maximum\)](#) et, pour l'instant, il ne s'adresse qu'au **secteur des jeunes** (préscolaire, primaire et secondaire).

## E

### xamens – confidentialité

Le SEVF a commencé à faire des vérifications au niveau de l'engagement à la confidentialité pour le personnel enseignant concernant les examens ministériels de fin d'année. Cet engagement (par signature) comprend une série d'énoncés et devrait faire en sorte que tous nos membres concernés aient pris connaissance de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que des règles et des mesures de sécurité énoncées dans le Guide de gestion de la sanction des études et épreuves ministérielles. Un suivi sera fait lors du CD du mois de juin.

## M

### a plus belle histoire

Le 12 avril dernier, la FSE-CSQ tenait son Gala dans le cadre de la 19<sup>e</sup> édition du concours d'écriture *Ma plus belle histoire*, concours réservé aux élèves de la formation générale aux adultes (FGA). En 2021-2022, quatre de nos élèves (au CSS Chemin-du-Roy) ont vu leur texte publié dans le recueil rempli d'histoires autant variées qu'intéressantes! Il s'agit de Shaima Ali Hussein Al Khafaji (enseignante : Renée Désilets) en formation de base commune du 1<sup>er</sup> cycle, Cécile Marcouiller et Nancy Badeau (enseignante : Vanessa Huard) en soutien pédagogique et Marc-André (enseignant Luc Beauchesne) au présecondaire.

Notons ici que Marc-André est un élève au centre de détention de Trois-Rivières dont le texte a reçu une **Mention spéciale** dans le recueil *Ma plus belle histoire*. Vous voulez en connaître plus sur ce texte? [Écouter la vidéo](#) publiée le 19 avril dernier (en lien également avec la 5<sup>e</sup> édition de la Semaine de la FGA).

## P

### rof de métier

Une autre des [capsules vidéo](#) rattachées à *Prof de métier* a été présentée lors du dernier CD du SEVF. Le comédien Sylvain Marcel s'amuse, cette fois-ci, à **valoriser un enseignant de la formation professionnelle...** avec la complicité des élèves de cet enseignant. Une belle manière de mettre en valeur l'enseignement dans ce secteur trop peu connu mais combien important pour notre société!

# 1, 2, 3... GO !

31 mai 2022	<b>Formation sur la « nouvelle » tâche pour les personnes déléguées</b> <i>(préscolaire, primaire et secondaire)</i>
9 juin 2022	<b>Retour du « 4 à 7 » du SEVF</b> <i>(pour vous inscrire, remplissez <a href="#">le formulaire</a> d'ici le 25 mai 16h30)</i>
14 juin 2022	<b>Conseil de délégués</b>
15 juin 2022	<b>Rencontre du personnel enseignant à statut précaire- Île St-Quentin</b>
<b>À venir bientôt !</b>	<b>Formation sur la « nouvelle » tâche</b> <i>(pour la formation générale aux adultes et pour la formation professionnelle)</i>